Cinquante troisième année. - N° 227 A Lundi 25 et mardi 26 novembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 4937

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE ST-DENIS

Avis de dépôt

Date : 30 octobre 2019.
Dépôt de l'état de collocation.
353 885 999 RCS de Saint-Denis.
SIERRA (Frédéric).
Activité : non précisée.
Adresse : 14, rue de la Guadeloupe, 97490 Sainte-Clotilde.
Complément de jugement : avis de dépôt de l'état de collocation. Date de parution JAL "Le Quotidien de la Réunion" du 5 novembre 2019 (référence 661948). Les créanciers de la procédure de redressement judiciaire de Frédéric SIERRA sont avisés du dépôt au greffe, le 30 octobre 2019, de l'état de collocation daté du 28 octobre 2019, établi par la SELARL FRANKLIN BACH, demeurant 41, rue Sainte-Marie, CS 11012, 97404 Saint-Denis Cedex, mandataire judiciaire. Toute personne peut prendre connaissance de cet état au greffe du tribunal de grande instance. Conformément à l'article R. 643-11 du code de commerce, les contestations de cet état doivent être formées dans un délai de trente jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation. Elles sont faites par déclaration au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Saint-Denis de la Réunion. N° RG : 18/00510